



Le mot du maire

Gourdan-Polignan est un village que nous voulons résolument tourné vers le futur, en ayant à l'esprit la conservation de son patrimoine culturel et architectural.

C'est grâce à une communauté de femmes et d'hommes dynamiques qui s'investissent dans de multiples associations que notre bassin de vie, conserve une réelle vitalité.

D'autres facteurs importants témoignent de cette énergie, avec notamment une médiathèque très bien fournie en documents divers et variés, en tous genres, des agents municipaux qui sont quotidiennement au service de la population.

C'est également un lieu de vie avec des projets structurants en cours, tels que la future réalisation de la passerelle piétonne qui viendra en complément de la réfection du pont qui relie Montréjeau à notre commune. Un autre projet est au cœur de nos préoccupations, celui de la sécurisation du parking en face du Lycée Paul Mathou, afin qu'il devienne un emplacement véritablement destiné à la population gourdanaise et non un simple parking pour les personnes qui se rendent à l'établissement scolaire.

Pour que son épanouissement soit harmonieux, une commune doit avoir deux piliers fondamentaux, l'investissement dans des réalisations structurantes qui doivent servir de fondation, mais aussi l'encouragement de la municipalité vis-à-vis des habitants afin que la participation citoyenne dans le cadre associatif soit la plus nombreuse possible. Il est en effet important que notre village, soit un lieu où la mixité intergénérationnelle contribue au bien vivre de l'ensemble des habitants.

Dans ce contexte, vous pouvez compter sur l'ensemble de l'équipe municipale pour veiller au bien-être et à l'amélioration du cadre de vie des habitants.

L'été s'approche à grands pas, je me fais le porte-parole des élus municipaux pour vous souhaiter un été souriant, où chacun d'entre vous pourra bénéficier de quelques jours de repos dans un cadre familial et amical.

Bon été à vous toutes et à vous tous.

Patrick Saulneron,
Maire de Gourdan-Polignan

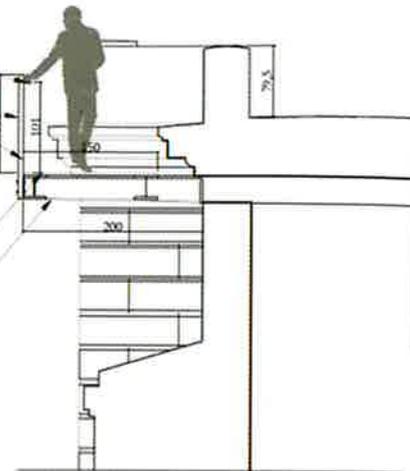


Mairie de Gourdan-Polignan
23 rue René Arnaud, 31210 Gourdan-Polignan
Téléphone : 05 61 94 73 33
Adresse électronique : mairie.gourdan-polignan@wanadoo.fr

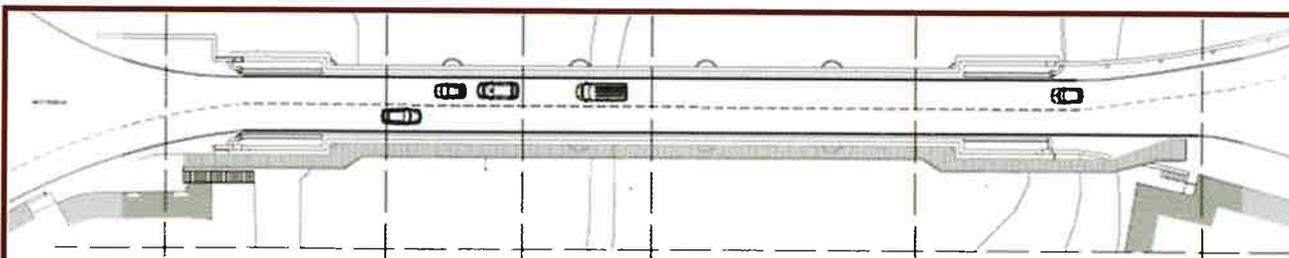
Spécial Travaux

Après plusieurs interventions de notre commune auprès du département et des bâtiments de France, soucieux de la sécurité des usagers et du pont, une solution de circulation douce et sécurisante pour les piétons a finalement été acceptée. Une passerelle adossée à ce dernier a été actée en complément d'une réfection totale, tant fonctionnelle qu'esthétique de l'ouvrage. Cette réalisation se fera sous l'égide du Conseil Départemental qui financera totalement les études et la réflexion du pont. Le surcoût de la passerelle sera quant à lui financé à 50% par le département et le reste sera réparti entre l'état (DETR), la région et nos 2 communes. Le calendrier sera à définir en fonction. Certes quelques contraintes nécessaires à la réalisation des travaux seront inévitables mais ce chantier ouvrira de belles perspectives pour notre avenir et notre territoire.

Main courante Pmr
 Garde-corps Métal
 Circulation lames bois
 ou composite
 Support tablier passerelle
 Console indépendante du pont



COUPE SUR PILE:
 passerelle en contact



PLAN
 PASSERELLE ACCOLÉE AU PONT



ELEVATION
 PASSERELLE ACCOLÉE AU PONT



RD825 - PONT SUR LA GARONNE
 Communes de Montrejeau et Coutan-Palippan

PROJET DE PASSERELLE ACCOLÉE AU PONT

Plan de concertation

DIAG

Mot de l'opposition

Possibilité est toujours laissée à l'opposition de prendre la parole dans le bulletin municipal.

Petite Histoire de notre village

Gourdan-Polignan, Montréjeau, la guerre du rail a eu lieu

Oyez, oyez, bravesgens, damoiselles et damoiseaux ! Saviez-vous qu'en date du 5 avril 1867, notre village a fait l'objet, d'un assaut malveillant ayant pour but de s'arroger une parcelle foncière de notre lieu de vie, de la part des édiles de la commune limitrophe. Nous sommes le 5 avril 1867, en mairie de Montréjeau, lieu de la funeste initiative. En ce jour, une délibération est portée à la connaissance de l'ensemble des édiles communaux, en voici le titre : « Demande d'annexion de la Gare de Chemin de Fer et des sections du Bout du Pont et de Polignan ». Tout un programme ! Mais qu'est-il arrivé à M. Jean-Marie VIELAJUS, maire de son état, pour mettre en place une telle initiative ? Pourquoi une telle volonté hégémonique ? Nous savons tous qu'une saine émulation a toujours été dans l'esprit des habitants des deux rives de la Garonne, après tout, il faut bien passer le temps et les animations culturelles n'étant pas légion dans ce fin fond du département, jeunes et moins jeunes doivent trouver quelques anicroches pour garder en vie les symboles de leur attachement territorial. Mais de là, à vouloir annexer la gare du voisin, vous conviendrez que l'affaire était pour le moins d'essence pagnolesque. En voilà les raisons, au 19ème siècle la gare située à Gourdan-Polignan, dont l'appellation était « Gare de Montréjeau-Luchon » avait été confiée sur le plan de la sécurité publique à la Gendarmerie et au Commissaire de Police de Montréjeau. De plus, compte tenu de l'engorgement et du difficile acheminement

des colis, ballots et autres marchandises, les agents de la compagnie ont demandé avec insistance au Juge de Paix de Montréjeau de voir la gare placée sous sa juridiction. Et c'est pour ces raisons, que ladite délibération a été adoptée par 16 voix contre 3, sur 19 membres présents. Naturellement, cette demande d'annexion fut portée à la connaissance du Préfet de la Haute-Garonne. Ce dernier fit procéder à la mise en place d'une commission syndicale, qui de fil en aiguille, grâce notamment au Juge de Paix de Saint-Gaudens a annulé cette décision au combien scélérate. Mais, comme un train peut en cacher un autre, une affaire peut aussi en cacher une autre, celle du nom de la gare qui bien que située sur Gourdan-Polignan, portait le nom, comme il vous l'a été dit plus haut de « Montréjeau-Luchon ». Les Conseillers Municipaux de Gourdan-Polignan supposant que c'était encore une intrigue et une basse manœuvre des édiles de l'autre rive ont lutté durant des années (environ 33 ans) afin que le nom de leur village soit apposé sur le fronton de la gare. La lutte qui avait commencé en 1890, n'a vu la victoire finale, que le 25 juillet 1923. Alléluia ! Le bon sens a pour une fois triomphé des jugements administratifs, souvent dignes du caractère absurde et oppressant des romans de Kafka. Comme toujours dans notre beau pays, ou du moins ce qu'il en reste, nous terminerons cette histoire en chanson :

*« La gare où le train se repose
Est à nous et pas au voisin.
Il a le nom mais point la chose,
Est le nom même est un larcin.
Qu'il le garde donc à son aise,
Il n'en est pas moins vrai pourtant,
Que la gare Montréjolaïse
Est bien à Gourdan-Polignan. »*



Infos locales



Le CFA du Comminges inaugure un nouveau centre d'hébergement pour apprentis.

Un choix stratégique pour un développement durable et innovant

Le CFA du Comminges, après une période de redressement financier suite à sa reprise en 2016, a engagé un projet d'investissement significatif : la création d'un centre d'hébergement destiné à ses apprentis.

Après avoir étudié plusieurs projets d'hébergement, la solution retenue est la construction de ce centre à Gourdan-Polignan. Cette initiative, financée par le CFA avec le soutien envisagé de l'État et de la région Occitanie, témoigne d'une nouvelle ère de développement pour l'institution.

Un hébergement innovant et écologique

Le futur centre d'hébergement se distinguera par son utilisation de conteneurs maritimes recyclés, une solution à la fois écologique et économique. Cette méthode de construction non seulement réduit l'impact environnemental du projet mais promeut également l'innovation dans le secteur du bâtiment. Le centre proposera initialement 22 couchages, avec une perspective d'extension à 44, afin de répondre à la demande.

En plus de réutiliser des matériaux, le projet prévoit la création d'espaces verts autour du centre. Ces espaces seront conçus pour offrir un cadre de vie

agréable et sain, contribuant ainsi au bien-être des apprentis et à l'embellissement du site.

Impact économique renforcé et choix stratégique

Outre son aspect écologique, le projet devrait stimuler l'économie locale durant la phase de construction et en créant des emplois pour la gestion quotidienne du centre. En faisant appel à des entreprises locales et régionales pour la réalisation du projet, le CFA du Comminges renforce son rôle d'acteur économique clé de la région.

Le centre d'hébergement n'est pas seulement un projet de construction ; il représente un engagement vers l'amélioration des conditions de formation et de vie des jeunes apprentis. En facilitant l'accès à des hébergements de qualité et abordables, le CFA s'assure que les obstacles logistiques ne soient plus une contrainte pour les jeunes désireux de se former.

Engagement pour l'avenir

Ce projet d'hébergement est un signe fort du dynamisme et de l'ambition du CFA pour les années à venir. En investissant dans des infrastructures modernes et durables, le centre se positionne comme un modèle d'innovation et de responsabilité sociale et environnementale.

Jérôme Baron
Directeur du CFA du Comminges

AGENDA

Dimanche 14 juillet 2024

- Repas bord de Garonne à 19 h00, organisé par le comité des Fêtes. Réservation au 06 89 53 28 94
- **Retraite aux flambeaux jusqu'au lac.**
- Feu d'artifice au lac de Montréjeau.

Jeudi 15 Aout 2024

- Vide grenier organisé par l'association Vivre à Madagascar.

Dimanche 8 septembre 2024

- Foire aux fromages.
- **Casse-croute organisé par le comité des fêtes.**
- Apéritif offert par la Mairie.

Samedi 21 septembre 2024

Journée du patrimoine : visite Chapelle notre Dame de Polignan (Place de la Prairie).

Concerts de l'Avent 2024

- Vendredi 6 décembre 2024
- **Les chanteurs du Comminges à 20h30.**
- Vendredi 13 décembre 2024 : Les cors de chasse de St Bertrand à 20h30.
- **Vendredi 20 décembre 2024 : Comming' Gospel à 20h30**

Retrouvez toutes les informations sur notre site : <https://www.gourdan-polignan.fr>